

synode pour l'Amazonie

Le «péché écologique», ou «péché envers la Création», fait partie des questions discutées au cours des travaux du Synode sur l'Amazonie, qui se tient à Rome jusqu'au 27 octobre.

Si la notion n'est pas nouvelle, certains réclament qu'elle soit intégrée au «tissu même» de la théologie.

Rome (Italie)
De notre envoyée spéciale

«Nous sommes en train de pécher contre le Créateur. Nous commettons tant de péchés contre la nature, et pourtant nous ne faisons jamais d'examen de conscience à ce propos.» Le ton est grave, et le «sérieux» et l'«urgence» de la situation, martelés. Vendredi 11 octobre, lors de la conférence de presse quotidienne du Synode sur l'Amazonie, à Rome, le cardinal Carlos Aguiar Retes, archevêque de Mexico, a fermement rappelé chacun à sa responsabilité vis-à-vis de la santé de la planète. Responsabilité de citoyen et de consommateur, bien sûr, mais aussi de chrétien.

«Repentons-nous du mal que nous faisons à notre maison commune.»

On parle couramment de «conversion» écologique... Mais la destruction de l'environnement est-elle, dans une perspective chrétienne, un péché? Certes moins attendue que l'instauration de nouveaux ministères dans l'Église d'Amazonie (notamment pour les femmes et les hommes mariés), la question a toutefois été abordée depuis le début des travaux du Synode, lundi 7 octobre.

«Dans le groupe où je suis, nous avons eu une discussion très intéressante à ce sujet», rapporte ainsi le père Adelson Araujo dos Santos, jésuite brésilien enseignant à l'Université grégorienne, à Rome, qui participe au Synode en tant qu'expert. «On a pris l'exemple du quatrième commandement: "Tu ne tueras point". À mon sens, ce n'est pas uniquement le meurtrier qui est ici proscrit. Pourquoi la destruction de la vie d'une forêt ou de certaines espèces animales n'entrerait-elle pas en ligne de compte?» Regrettant d'entendre trop souvent, en confes-



Le «péché écologique» mis en lumière

sion, des fidèles lui expliquer que puisqu'ils n'ont «tué personne» et «jamais volé», ils ne savent trop quel péché confesser, le père Adelson estime que les pasteurs doivent aider les fidèles à avoir une compréhension «plus large» des commandements, notamment dans une perspective écologique.

Cette notion de péché écologique n'est en réalité pas nouvelle et, en la matière, le monde orthodoxe semble avoir ouvert la voie. Le 8 novembre 1997, lors d'une conférence sur l'environnement à Santa Barbara (Californie), le patriarche Bartholomeos de Constantinople présente une

relecture de l'histoire du péché et déclare que «commettre un crime contre la nature» en est un.

Le 1^{er} septembre 2016, dans son message pour la deuxième Journée de prière pour la Création, le pape François développe cette idée, insistant sur la nécessité d'un examen de conscience, d'un repentir et d'une confession, avant même d'entreprendre de «changer de route» pour une vie plus respectueuse de la nature. Invitant les catholiques à profiter du Jubilé de la miséricorde pour faire cette démarche, il qualifie, ce jour-là, la sauvegarde de la Création d'«œuvre de miséricorde spi-

rituelle». «Comme individus (...) et comme participants d'un système qui a imposé la logique du profit à n'importe quel prix, sans penser à l'exclusion sociale ou à la destruction de la nature, repentons-nous du mal que nous faisons à notre maison commune», ajoute-t-il.

Participer à un système fautif reviendrait donc, stricto sensu, à pécher soi-même? C'est déjà ce qu'écrivait saint Ignace de Loyola, au XVI^e siècle, dans ses *Exercices spirituels*, ajoutant aux péchés personnels les péchés structurels d'une société, auxquels chaque membre a part. Dans son encyclique *Sollicitudo rei socialis*

(1987), Jean-Paul II distingue à son tour péché personnel et péché social. Il introduit également la notion de «structures de péché», qui génèrent de l'injustice ou de l'oppression. L'homme, comme être social, ne peut certes pas y échapper; mais ces structures étant des réalisations humaines, sa responsabilité y est toujours engagée. Ainsi, même s'il en est victime, l'homme est solidaire du péché commis dans le cadre de ces structures.

L'idée d'insérer l'écologie intégrale – et même, éventuellement, cette notion de péché écologique – au «tissu même» de la théologie catholique semble aujourd'hui faire son chemin au plus haut niveau de l'Église. Ce Synode sur l'Amazonie pourrait en être une étape clé. «Ce serait un grand changement, et un élargissement de la perspective ecclésiale», plaide, en marge du synode, l'évêque brésilien de Sao Félix, Mgr Adriano Ciocca Vasino. «Si l'on fait ce travail, il faudrait aussi revisiter l'exégèse – c'est-à-dire relire ce qui, dans la Bible, parle du respect dû à la Création – et même le droit canonique», précise-t-il.

Mélinée Le Priol

repères

Le Synode à mi-chemin

Les pères synodaux ont terminé, mardi 15 octobre au soir, leurs interventions en congrégations générales.

Mercredi 16 octobre toute la journée et le jeudi 17 au matin, ils se retrouvent en groupes de travail (circuli minores) qui, pour faciliter les échanges,

sont formés sur une base linguistique (5 groupes en espagnol, 4 en portugais, 2 en italien et un franco-anglais).

Ces groupes présenteront leurs travaux ce jeudi 17 octobre après-midi en assemblée.

Leurs rapports serviront à préparer le document final dont un premier projet, préparé vendredi 18 et samedi 19 octobre par une commission formée

de membres élus par le Synode ou désignés par le pape, ainsi que du secrétariat général du Synode du rapporteur général et des secrétaires spéciaux, sera présenté lundi 21 octobre au matin en assemblée.

Les circuli minores travailleront lundi 21 et mardi 22 leurs amendements au projet avant que le document final ne soit présenté vendredi 25 au matin pour être finalement voté samedi 26 dans l'après-midi.